

ÉVALUATION DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE DES EXIGENCES DE BIEN-ÊTRE ANIMAL SUR LES COÛTS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION DES BÂTIMENTS PORCINS

Francis Pouliot, ing.¹, Sébastien Turcotte, agr.¹, Marie-Pier Lachance, agr., M. Sc.², Jean-François Forest, agr., M. Sc.³ et Benoît Turgeon, agr.¹

No de projet : 12-C-136

Durée : 04/2012 au 12/2012

FAITS SAILLANTS

Le projet visait à évaluer l'incidence économique des nouvelles exigences en matière de bien-être, soit le logement des truies gestantes en groupe et la diminution de la densité d'élevage en engraissement, sur la structure des bâtiments porcins. Pour le logement des truies en groupe, trois scénarios prioritaires ont été établis : la construction neuve d'un 2 400 truies naisseur, la rénovation d'un 600 truies naisseur et d'un 250 truies naisseur-finisseeur. Les coûts évalués du premier scénario révèlent que, pour une construction neuve, il est plus avantageux de construire avec un système de logement en groupe qu'avec des cages de gestation. Par contre, pour les scénarios de 600 et 250 truies, les coûts de rénovations étaient entre 281 \$ et 560 \$ plus élevés par truie que pour les cages de gestation. Pour la densité d'élevage en engraissement, deux scénarios ont été évalués : un 250 truies naisseur-finisseeur et un site finisseeur de 2 160 places. Les coûts de rénovation pour pallier à la diminution de la superficie par porc ont été estimés à 112 \$ et 98 \$ par place pour ces deux scénarios. En considérant ces coûts, à l'échelle de la province, le passage vers ces deux nouvelles normes peut représenter des investissements de près de 293 M\$ pour les producteurs.

OBJECTIFS ET APERÇU DE LA MÉTHODOLOGIE

Le projet visait à évaluer l'impact économique des nouvelles exigences en matière de bien-être, soit le logement des truies gestantes en groupe et la diminution de la densité d'élevage en engraissement, sur la structure des bâtiments porcins et la conduite d'élevage. Pour ce faire, un comité de travail a été mis en place afin de déterminer les scénarios qui seront analysés afin d'estimer adéquatement les impacts des nouvelles exigences. Les paramètres techniques ont été identifiés pour chaque scénario et des plans de plancher de rénovation ou de nouvelles constructions ont été élaborés. Finalement, les coûts de rénovation ou de construction des différents scénarios identifiés ont été évalués et le nombre de sites qui seront affectés par ces nouvelles normes a été estimé.

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS POUR L'INDUSTRIE

Il est important de prendre note qu'aucun scénario ne représente une situation réelle et le coût de construction/rénovation des bâtiments pour chaque scénario est basé sur des plans « généraux ». Il appartiendra au producteur et à ses conseillers de faire le choix le plus judicieux pour sa propre situation.

¹ Centre de développement du porc du Québec

² Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec

³ Forest Lavoie Conseil

Tableau 1 : Coût des investissements par truie productive pour chacun des scénarios en maternité

Scénarios	Logement des truies en groupe						
	Cages	DAC		Bat-flanc		Réfectoire	
2 400 truies N	2 470 \$	2 399 \$	- 71 \$	2 390 \$	- 80 \$	ND	ND
600 truies N	539 \$	839 \$	+ 300 \$	820 \$	+ 281 \$	1 117 \$	+ 578 \$
250 truies NF	595 \$	1 103 \$	+ 508 \$	1 155 \$	+ 560 \$	ND	ND

Pour le scénario 2 400 truies, il est moins dispendieux de loger les truies en groupe que dans des cages de gestation. Par contre, pour les scénarios de 600 et 250 truies, les coûts de rénovation sont majeurs, car ils nécessitent des agrandissements des bâtiments. Le tableau 1 représente les coûts des investissements par truie productive pour chacun des scénarios en maternité. Puisque les coûts sont plus importants pour le 250 truies naisseur-finisser, deux scénarios ont été ajoutés par la suite soit la conversion en naisseur seulement ou en finisseur seulement. Deux options pour chacun de ces scénarios ont été étudiées soit l'optimisation du certificat d'autorisation (CA) ou de la surface du bâtiment actuel. Le tableau 2 représente les coûts d'investissement par truie pour la transformation d'un 250 truies naisseur-finisser en naisseur seulement

Tableau 2 : Coût des investissements par truie productive pour la conversion d'un 250 truies naisseur-finisser en naisseur

Optimisation		DAC	Bat-flancs	Réfectoires
CA	Nbre de truies	1 720	1 720	1 720
	Coût par truie	1 574 \$	1 625 \$	1 724 \$
Bâtiment	Nbre de truies	750	700	650
	Coût par truie	932 \$	910 \$	1 277 \$

Les coûts d'investissement pour la conversion d'un 250 truies naisseur-finisser en finisseur seulement ont été estimés à 223 \$ par place-porc pour le scénario d'optimisation du CA (2 262 places) et à 191 \$ par place-porc pour le scénario d'optimisation du bâtiment (2 894 places). Finalement, les coûts de rénovation pour pallier à la diminution de la superficie par porc ont été estimés à 112 \$ et 98 \$ par place-porc pour les deux scénarios en engraissement, soit un 250 truies naisseur-finisser (2 048 places) et un site finisseur de 2 160 places. Au total, en utilisant un coût moyen d'investissement en maternité de 500 \$ par truie et en engraissement de 100 \$ par place porc, les coûts totaux de la mise aux normes des nouvelles exigences en matière de bien-être ont été estimés à 293 M\$. Ces coûts n'incluent pas les investissements de base que les producteurs auront à réaliser dans les prochaines années pour mettre à jour le parc de bâtiments porcins dont environ 50 % sont âgés de 16 ans et plus, soit 220 M\$.

APPLICATIONS POSSIBLES POUR L'INDUSTRIE ET/OU SUIVI À DONNER

Étant donné ces investissements élevés, il est important que les intervenants et les producteurs soient bien formés ou informés pour bien planifier ces rénovations afin de réduire les risques techniques, technologiques et financiers lors de cette période de transition. Pour ce faire, un projet sur le développement de matériel de formation et d'information sur les truies en groupe est présentement en élaboration. De plus, d'autres projets tant au niveau provincial que fédéral sont en cours pour acquérir de l'information afin de guider les producteurs vers ces nouvelles exigences en matière de bien-être.

POINT DE CONTACT POUR INFORMATION

Nom du responsable du projet : Marie-Pier Lachance, agr. M. Sc.

Téléphone : 450 679-0540 poste 8514

Télécopieur : 450 679-0102

Courriel : mariepierlachance@upa.gc.ca

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES FINANCIERS

Ce projet a été réalisé grâce à une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), dans le cadre du Volet C du Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés.